

en demandant pour l'un des leurs, le R. P. De Quen, des lettres de grand vicaire, ils ne faisaient rien que ce qu'ils avaient droit de faire.

Mon intention, dans cette étude, étant d'examiner les points les plus controversés de la carrière de M. de Queylus, je n'entrerai point dans le détail des événements et des choses auxquels il prit une si large part, à Montréal, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville naissante, en qualité de supérieur de la maison de S. Sulpice. Son histoire se rattache intimement à celle de M. de Maisonneuve, de la sœur Bourgeois, de Mlle Mance, et des braves qui, appuyés de ceux de Québec, sauvèrent plus d'une fois, à cet avant poste dangereux, la colonie tout entière.

Nous touchons à l'arrivée de Mgr Laval à Québec, le 16 juin de l'année suivante 1659.

Le lecteur s'étonnera sans doute du long intervalle qui sépare l'élection de M. de Laval au siège futur de Québec, en février 1657, et son arrivée, en juin, 1659,

Ces lenteurs furent le résultat d'oppositions, de restrictions mentales, de réclamations et d'intrigues, dont ceux qui connaissent à fond l'histoire actuelle de la fondation de la succursale Laval à Montréal, se feraient à peine une juste idée. Ajoutons que les prétentions de l'église gallicane, appuyées par les parlements, jetaient alors, la plus grande confusion dans les affaires ecclésiastiques du royaume, à tel point que l'action du pape dans le choix et la consécration d'un évêque, dans la France républicaine et infidèle d'aujourd'hui, est souvent, en pratique du moins, libre et dégagée, comparativement à ce qu'elle était à cette époque et à presque toutes les époques, sous les rois très chrétiens de France.

Pour ce qui est de la création du siège épiscopal de Québec, la question se trouvait, à part tous ces obstacles, embarrassée des prétentions tenaces de l'archevêque de Rouen sur le gouvernement des âmes, dans la colonie.

Donc, après de nombreuses tentatives d'établissement d'un évêché au Canada, lesquelles pour une cause ou pour une autre, avaient toutes échouées, la première ayant été faite, en 1635, en faveur d'un Récollet; la seconde, en 1645, en faveur de l'abbé Legault, un Sulpicien; la troisième en 1646, combattue à ce que dit l'abbé Faillon, par les RR. PP. Jésuites, et la quatrième en 1657, en faveur de M. de Queylus; nous avons vu que M. de Laval, protégé par les confesseurs de la reine mère, avait été accepté, en janvier 1657.

La reine, qui tenait à ce que le futur évêque fût « agréable aux Jésuites », avait d'abord jeté les yeux sur un père de la Société,